



Desistement avocat pour procédure + ou - en cours

Par **jamila**, le **27/01/2009** à **13:39**

Bonjour,

Je souhaite rédiger un courrier pour désister mon avocat de l'affaire en cours car depuis juillet dernier je n'ai plus de nouvelles de sa part malgré l'acompte versé.

Pourriez-vous me conseiller dans les termes pour la rédaction de cette lettre et la contestation des honoraires pour une demande de remboursement.

Merci de l'intérêt que vous porterez à ma demande.

MME

Par **MERLIN**, le **03/02/2009** à **22:51**

Bjr,

le plus simple est de passer au cabinet de votre avocat afin de récupérer votre dossier, vous devrez très certainement signer une attestation reconnaissant avoir récupéré l'intégralité des pièces confiées, et c'est tout.

si vous avez pris attache avec un autre avocat, celui-ci peut également récupérer le dossier

après s'être assuré auprès du confrère précédent qu'il ne reste pas dû des honoraires.

en cas de litige, sur la restitution du dossier ou le montant des honoraires vous avez la possibilité de saisir le Batonnier de l'ordre des avocats concerné, vous faites une lettre pour expliquer la situation, vous joignez copie des éléments en votre possession (facture, courriers, actes...).

Cdt.

Par **jamila**, le **04/02/2009** à **15:56**

Bonjour,

Merci pour vos informations que je vais suivre à la lettre.

Cordialement.